



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Relatif au Contrat de Développement Territorial « Grand Paris Est, NOISY-CHAMPS, territoire de la transition énergétique »

En exécution de l'arrêté n°DG-2014-130 du 9 décembre 2014, de Mme le Maire de la commune de Champs-sur-Marne, il sera procédé à l'ouverture de l'enquête publique préalable à la signature du **Contrat de Développement Territorial « Grand Paris Est, Noisy-Champs, territoire de la transition énergétique »**, qui porte sur les communes de Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne et le territoire de la Communauté d'agglomération de Marne-la-Vallée/Val Maubuée, conformément aux articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'environnement.

L'enquête publique se déroulera **DU LUNDI 5 JANVIER 2015 AU VENDREDI 6 FÉVRIER 2015**.

Un dossier d'enquête sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les lieux suivants :

- **NOISY-LE-GRAND** : Hôtel de Ville - Place de la Libération BP 49 - 93161 NOISY-LE-GRAND
- **CHAMPS-SUR-MARNE** : Mairie de Champs-sur-Marne - Mail Jean Ferrat 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.
- **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE-LA-VALLÉE/VAL MAUBUÉE** :  
Hôtel d'agglomération - 5, cours de l'Arche Guédon - Torcy - 77201 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 1

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête prévus à cet effet pendant toute la durée de l'enquête, suivant les jours et heures d'ouverture au public des lieux désignés ci-dessus, ou les adresser par écrit à :

M. Le Président de la commission d'enquête

Mairie de Champs-sur-Marne - Mail Jean Ferrat - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Le Président du Tribunal Administratif a désigné une commission d'enquête constituée des personnes suivantes :

Le Président : Monsieur Bernard SCHAEFER

Membres titulaires : Monsieur Jean CULDAUT et Monsieur Henri JOLIMET

Membre suppléant : Madame Marie-Claude GUYOMARCH

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, dates et heures indiqués ci-dessous :

- **Hôtel de ville de Noisy-le Grand** (direction de l'urbanisme et de l'Aménagement - Aile 1 Est - Place de la Libération)

- Lundi 5 janvier 2015 de 9h à 12h
- Mercredi 21 janvier 2015 de 13h30 à 17h45
- Vendredi 6 février 2015 de 13h30 à 17h45

- **Mairie de Champs-sur-Marne** (Accueil - RDC - Mail Jean Ferrat)

- Lundi 5 janvier 2015 de 9h à 12h
- Samedi 24 janvier 2015 de 9h à 12h
- Vendredi 6 février 2015 de 13h30 à 17h45

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an dans les deux mairies désignées ci-dessus. Toute personne intéressée pourra en obtenir communication dans les conditions prévues par le titre 1 de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs.